



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère  
éducation  
nationale



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE  
DE TECHNICIEN DE L'EDUCATION NATIONALE  
DE CLASSE SUPERIEURE**

**SESSION 2008**

**Michel DAUMIN  
Président**

L'examen professionnel d'accès au grade de technicien de l'Education nationale de classe supérieure consiste en une épreuve orale d'une durée de 30 minutes environ comportant un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury.

## 1- CANDIDATS

29 candidats étaient inscrits. 20 ne se sont pas présentés. Le jury a donc interrogé 9 candidats répartis entre les deux spécialités suivantes :

- 8 en informatique, bureautique, audiovisuel (IBA)
- 1 en équipement technique et énergie (ETE)

Le nombre de postes offerts est de 2.

Voici les statistiques de l'examen sur les 7 dernières sessions :

Session	Inscrits	Absents	Présents	Postes offerts	LP	LC
2002	27	1	26	15	15	0
2003	44	3	41	16	16	2
2004	43	4	39	4	4	1
2005	37	3	34	3	3	2
2006	39	3	36	5	5	3
2007	29	8	21	5	5	3
2008	29	20	9	2	2	2

## 2- LE JURY

Le jury était composé de 6 personnes :

Un secrétaire général d'académie, président,

Un chef d'établissement

Un inspecteur de l'Education nationale

Un conseiller d'administration scolaire et universitaire (EPLE)

Deux techniciens de classe supérieure ayant des compétences dans les deux spécialités des TEN IBA et ETE. Le jury a pu fonctionner constamment dans la même composition, sans recourir à des experts.

## 3- LE DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve s'est déroulée sur 2 jours les 11 et 12 juin 2008. Chaque candidat a été invité à présenter son parcours professionnel, ses études ou travaux réalisés ainsi que les actions entreprises dans ses fonctions. Ensuite le jury a conduit un entretien qui devait permettre d'apprécier les compétences professionnelles du candidat et ses capacités d'initiative et d'encadrement.

La partie consacrée à l'exposé devait durer environ 10 minutes, celle réservée à l'entretien 20 minutes, l'ensemble devant durer 30 minutes.

Pour apprécier les candidatures, le jury a élaboré un barème interne de la façon suivante :

- 6 points pour l'exposé
- 4 points pour la technicité
- 6 points pour la capacité à encadrer
- 4 points pour la connaissance du système éducatif et de l'environnement administratif.

Le jury a recherché à bien appréhender l'ensemble des savoir-faire techniques ou organisationnels, mais il s'est aussi attaché à repérer les qualités d'encadrement ou d'animation, notamment les réactions devant un éventuel conflit dans une équipe.

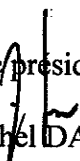
Il a apprécié aussi la capacité du candidat à situer son rôle dans son environnement proche, ainsi que dans le cadre plus large du système éducatif et de son évolution.

Les notes attribuées se sont réparties de 06/20 à 16,5/20, la moyenne s'établissant à 11,1/20. 6 candidats ont 10 ou plus de 10/20 (soit 67 %). Le dernier candidat inscrit sur la liste principale a été noté 16/20. Deux candidats ont été inscrits sur liste complémentaire le dernier ayant 11.

Le jury a noté à l'exception de deux candidats un niveau général plutôt moyen. Assez logiquement les TEN maîtrisent les aspects techniques de leur métier. Les candidats pour la plupart ne sont pas investis dans une démarche de formation portée par l'institution mais s'engagent plutôt dans un dispositif d'auto formation non validé et répondant à un besoin ponctuel. Les candidats dans l'ensemble s'étaient préparés à cet examen mais il a été relevé certains défauts en particulier :

un exposé initial trop succinct ou insuffisamment réfléchi et pas assez structuré. Seul un candidat a répondu aux exigences de cet exercice et a fourni une prestation de qualité des difficultés à situer la fonction de technicien dans un cadre plus large

En conclusion, le jury a remarqué le professionnalisme des candidats et leur engagement mais a regretté que certains ne mettent pas suffisamment en évidence toutes leurs qualités. Le jury a également relevé pour la quasi-totalité des candidats une absence de connaissance des services, corps et missions des autres personnels de l'Education nationale. Les candidats ont donc tout intérêt à préparer cet entretien en utilisant les quelques conseils donnés ci-dessus.

Le président  
  
Michel DAUMIN